



Fédération nationale de l'enseignement, de la culture  
et de la formation professionnelle  
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

2, rue Romain Rolland 21 000 DIJON  
Tél. : 03 80 67 01 14 Mob. : 06 76 15 06 78  
E-mail : [fnecfo21@gmail.com](mailto:fnecfo21@gmail.com)

## moyens rentrée 2022 en collège et SEGPA

Ce CTSD s'est tenu en visio entre la DASEN 21 et les organisations syndicales le jeudi 10 février ; il a duré 2h.

Les représentants de la FNEC-FP-FO :

- Clément EUGENIE (2<sup>nd</sup> degré)
- Virginie ALVAREZ (1<sup>er</sup> degré)

**Ordre du jour :** Les moyens alloués pour les collèges et SEGPA du département de Côte d'Or pour la rentrée 2022 ainsi que les berceaux CAPPEI.

### **Réponses de la directrice académique aux déclarations des organisations syndicales :**

La DASEN a consenti que le format en visio de ce CTSD n'était pas idéal, qu'elle espérait que ce soit le dernier car le présentiel permet de gagner en convivialité !

**Ce n'est pas la FNEC FP FO qui va dire le contraire.**

La DASEN est consciente du degré de fatigue des enseignants et ils le perçoivent dans sa réalité. L'épuisement est partagé et normal mais il ne doit pas conduire au découragement ! Elle sait que nous sommes tous capables de trouver de l'énergie pour atteindre les objectifs visés et elle exprime tous ses remerciements à chacun des personnels.

### **Crise sanitaire :**

La tendance est à la diminution dans le second degré et le nombre de classe fermées (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré) était de 29 classes au mercredi 9 février (surtout des classes du 1<sup>er</sup> degré). La situation s'améliore grandement puisqu'au plus fort de la crise 150 classes étaient fermées.

### **Préparation de la rentrée en collèges :**

La DASEN a expliqué que les conditions de préparation dans les collèges pour la rentrée 2022 sont objectivement plus favorables que celles pour 2021. En effet, les effectifs baissent de manière importante. Les moyens sont certes à la baisse aussi mais proportionnellement cette baisse est moins importante.

### **Constat national :**

A la rentrée 2021 le constat des élèves a été inférieur aux prévisions et, dans l'académie de Dijon, l'écart négatif fait partie des plus importants : académie où la variation négative entre prévision et constat se situe entre -1 et -2 %.

Constat Départemental : 250 élèves de moins que ce qui était prévu (203 collégiens et autres SEGPA)

Pour la rentrée 2022, 584 élèves de moins (501 collégiens et autres SEGPA) ce qui correspond à 2,6 % d'élèves en moins à la rentrée 2022 par rapport à la rentrée 2021.

La FNEC FP FO est intervenue concernant les établissements en réseau prioritaire. Alors que vous tentez de justifier la baisse de certaines DHG par une priorité accordée aux établissements plus en difficultés, la FNEC-FP-FO s'étonne de voir que le collège du Chapitre souffre d'une baisse importante de sa DHG, 52h tout de même. La FNEC-FP-FO s'interroge également quant aux prévisions d'effectifs pour le collège Rameau qui connaît déjà des classes comptant jusqu'à 28 élèves dont 3 élèves UPE2A.

*Réponse de la DASEN : Je n'oppose pas les deux (Réseau prioritaire et autre) mais parfois il y a des variations d'arrivée et de départ des élèves. Et je préfère le vocabulaire d'équité et non d'opposition comme vous l'employez.*

DASEN : L'outil qui permet d'établir la marge (partie qualitative) des DHG est un indice national, l'IPS : indice de positionnement social (Anciennement IAD). Il a l'avantage d'être complet (conditions matérielles du foyer + capital culturel + ambition et implication des familles + éloignement des services.)

La FNEC FP FO a demandé si le critère de ruralité en faisait toujours partie.

*Réponse de la DASEN : Oui il fait partie de IPS en lien avec l'éloignement des structures culturelles et sportives.*

DASEN : Il y a aussi l'aide de niveau qui existe depuis l'année dernière et qui fait partie de l'allocation progressive de moyens. Cette aide est accordée aux établissements qui ont des dispositifs ULIS et UPE2A. Cette aide de niveau a été donnée pour un grand nombre d'établissements : plus de 20 pour la rentrée 2022. C'est un forfait qui ne dépasse pas 6h.

Le reste de l'enveloppe sera répartie en juin, si les variations d'effectifs dans certains établissements justifient que l'on agisse. Je recevrai toutes les délégations qui le demandent : déjà trois audiences sont prévues.

En 2022 pour 250 élèves de moins, nous allons avoir une variation 1,27 % HP en moins alors que l'année dernière avec 130 élèves en plus, la variation HP était de 1,2 % en moins.

Depuis deux ans la capacité indicative de référence est bien de 30 élèves hors éducation prioritaire et 25 en éducation prioritaire.

La FNEC-FP-FO est intervenue sur plusieurs établissements pour alerter la DASEN sur l'insuffisance des moyens alloués pour la rentrée 2022 ou sur de possibles suppressions de postes.

Concernant les conditions d'enseignement, tous les ans, on fait un focus sur le nombre d'élèves par groupe inférieur à 24 et à 10. Pour cette année, le pourcentage de groupe d'élèves à moins de 10 est presque de 10 % et pour ceux inférieur ou égal à 24, il est de 84,5 %.

La FNEC-FP-FO a souligné que la pression des HSA se fait encore plus durement sentir dans les collèges ruraux où les équipes disciplinaires sont souvent très réduites et où beaucoup d'enseignants sont déjà en service partagé. La répartition des heures supplémentaires est compromise par la taille des équipes et sont parfois difficiles à refuser. La FNEC-FP-FO alerte sur les conditions de travail fortement dégradées de nombreux collègues se trouvant dans cette situation. Recey et Vitteaux ont un taux qui frôle les 10 % !

*Réponse de la DASEN : On regarde chaque établissement dans sa globalité. Les HSA sont*

données en fonction des spécificités de chaque

enseignant. (Temps partiel, mission particulière...)

### **Berceaux CAPPEI :**

Implantation de deux ULIS supplémentaires :

- ULIS 2<sup>nd</sup> degré à Genlis
- ULIS TSA à Ladoix Serrigny.

Intervention de Mme Salles :

Le parcours retenu est ULIS UE (Unité d'enseignement) donc ex option D comme les années précédentes.

- Berceau ULIS autisme à Quétigny, Fontaine en Jardin
- Dijon, Drapeau (Maternelle)
- ULIS second degré Genlis où il sera important d'associer formation et implantation
- DAMS 21 sur pôle enfant et pôle ado pour stabiliser des enseignants qui enseignent en unité externalisée
- ULIS Montmuzard
- ULIS Talant, Elsa Triolet
- Poste vacant pour l'ULIS 2<sup>nd</sup> degré à Nuits Saint Georges

La FNEC-FP-FO regrette que les moyens nécessaires à l'inclusion de tous les élèves ne soient pas alloués. Le principe de mutualisation n'est pas une réponse acceptable face à la hausse considérable des besoins puisqu'il correspond en fait à un accompagnement morcelé, insuffisant et inefficace.

Cette organisation ne satisfait ni les AESH, ni les enseignants, ni les parents, ni les élèves qui doivent bien souvent se contenter de quelques heures d'accompagnement. Le compte n'y est pas. Chaque enfant accompagné doit pouvoir bénéficier d'un suivi approfondi, régulier et sur le long terme et non de bribes d'accompagnement.

La FNEC-FP-FO alerte encore une fois sur le statut des AESH. Le manque de formation et de reconnaissance, y compris par l'octroi d'un salaire décent, persistent et nuisent gravement à l'attractivité de ce qui devrait être un vrai métier. Seules l'embauche et la formation de nouveaux personnels permettra à l'école de remplir sa mission et d'assurer l'inclusion de tous les publics.

L'inclusion doit se faire selon les handicaps et en allouant des moyens supplémentaires afin d'alléger les classes qui accueillent ces élèves.

**NB:** le compte-rendu n'est pas exhaustif et se concentre sur les interventions des élus FO ; par correction, nous évitons autant que possible de parler pour les autres organisations syndicales qui ont chacune leur propre expression.